



Un panel citoyen au Parlement de Wallonie sur les enjeux du vieillissement

Philippe Destatte et Pascale Van Doren
Directeur général et directrice de recherche associée
à l'Institut Destrée

Namur, Parlement de Wallonie, 21 avril 2017

La démarche qu'entame le panel citoyen réuni au Parlement de Wallonie du 21 avril au 12 mai 2017 a une triple vocation ¹ : démocratique, prospective et innovatrice :

- **démocratique**, parce que ce processus participe au moins à deux des trois fonctions de la démocratie que sont d'abord la concertation collective entre les citoyens, ensuite, la responsabilité du corps social à l'égard de la chose publique, du bien qui nous est commun - ou devrait l'être - et, enfin, tâche ici plus difficilement identifiable, le contrôle civique sur les instances du pouvoir ² ;
- **prospective** signifie que l'on veut s'appuyer sur le long terme, à partir de regards diversifiés, rechercher des alternatives nouvelles pour transformer la problématique - la gestion du vieillissement en Wallonie - sur laquelle porte notre attention, pour permettre de passer, dès lors, de la pensée à l'action ;
- **innovatrice** parce que le Parlement et le Gouvernement de Wallonie font le pari de la modernisation de la gouvernance wallonne et investissent, en mobilisant une partie de la communauté des citoyen(ne)s au profit d'un processus démocratique **délibératif**, qui s'ajoute au régime représentatif et s'articule à celui-ci.

Une méthode solide : la conférence-consensus

La méthode utilisée est celle de la **conférence-consensus**, qui se fonde sur la reconnaissance et le dialogue des trois composantes fondamentales d'un triangle : les citoyens, les experts et les élus, ainsi que le dialogue au sein même de ces composantes. L'appellation de cette méthode, en provenance des pays nordiques, ne doit pas nous tromper. Il ne s'agit pas de rechercher un consensus faible, voire mou, entre les idées des un(e)s et des autres, mais au contraire, d'assumer la gestion intelligente des opinions diverses et de laisser argumenter fortement des personnes qui se positionnent avec conviction, tout en restant fondamentalement à l'écoute des autres. On appelle également ce mécanisme une **conférence-confrontation**. Nous savons que, dans nos familles comme dans nos entreprises ou nos organisations, l'innovation vient du choc des idées et que le changement n'est pas un long fleuve tranquille. Évidemment, nous devons rester conscients que nous sommes dans un jeu de rôle. Si les élu(e)s sont des décideurs politiques, ils sont aussi des citoyen(ne)s et ne sont pas sans expertises, de même que les experts sont aussi

¹ Ce texte constitue la remise au net de la note préparatoire à l'exposé fait au Parlement de Wallonie ce 21 avril à l'occasion de l'accueil du Panel citoyen.

² Philippe DESTATTE, *Quel avenir pour la démocratie wallonne dans la société de la connaissance ?* dans Marc GERMAIN et René ROBAYE éd., *L'état de la Wallonie, Portrait d'un pays et de ses habitants*, p. 494-500, Namur, Les éditions namuroises - Institut Destrée, 2012. - Jean CHESNEAUX, *Habiter le temps, Passé, présent, futur : esquisse d'un dialogue politique*, p. 17-18, Paris, Bayard, 1996.

citoyens et les citoyens disposent de quelques expertises, particulièrement sur une question comme le vieillissement qui est au cœur de l'expérience de chacun, davantage par exemple que la maternité, la plongée sous-marine ou la fusion thermonucléaire.

L'intérêt d'une conférence-consensus réside dans son exigence de produire une déclaration à l'adresse des élus qui précise les enjeux du domaine abordé et dont les citoyens se saisissent, la vision à long terme que s'en fait le panel ainsi les pistes de réponses qu'elle préconise pour ces enjeux. Il s'agit donc d'un vrai travail de production pour lequel le panel sera souverain et donc seul responsable. L'ambition est certainement limitée. Il s'agit moins de résoudre tous les problèmes que d'apporter quelques réponses innovantes à des questions ciblées.

Fort de leurs travaux en amont, les experts auront pu nourrir les citoyens. Les élus, interpellés par cette déclaration lors de la séance plénière du Parlement de Wallonie du 12 mai, se sont engagés à écouter et à y répondre verbalement. Les élus conservent bien entendu - et chacun doit en être conscient, particulièrement les membres du panel -, toute leur liberté pour se saisir ou non des enjeux ainsi que des propositions qui seront formulées par les citoyens. Cette règle est fondamentale, elle évitera de faire naître des regrets ou des désillusions. C'est en cela que le processus est qualifié de délibératif, davantage que de participatif. Cette dénomination indique que les citoyennes et citoyens ne seront pas califes à la place du calife : en contribuant à porter la voix de la société vers les élus, ils compléteront la démocratie représentative, la continueront ³, mais ne s'y substitueront pas.

A la recherche du bien commun...

Ces précautions sur le processus entamé ne signifient évidemment pas, au contraire, que l'attente à l'égard du panel ne soit pas considérable. Lors de sa réunion du 11 avril 2017, le Comité scientifique interuniversitaire, mis en place par le Parlement de Wallonie ⁴, l'a rappelé : le processus engagé par le Parlement constitue une remarquable avancée - *jusqu'ici jamais réalisée à ce point* - et une occasion de faire progresser la démocratie en Wallonie et de mener une expérience de dialogue constructif entre les citoyen(ne)s et les élu(e)s. Cette démarche apparaît d'autant plus innovante qu'elle concerne l'ensemble de la population, est prospective et porteuse d'enjeux sociétaux très forts. Ce qui, nous semble-t-il, caractérise, cette initiative, c'est la grande confiance qui est placée dans le panel comme étape dans la réappropriation de la capacité politique par les citoyens. Elle leur rappelle qu'en dehors des élections, les citoyennes et citoyens ont ou peuvent avoir des marges de manœuvre, dans ce cadre ou dans d'autres. On se souviendra longtemps du *Yes, we can* de Barack Obama, même s'il n'a pu aller aussi loin avec le Congrès que nous essayons de le faire avec le Parlement de Wallonie.

³ Claude LEFORT, *L'invention démocratique*, Paris, Fayard, 1981. - Dominique ROUSSEAU, *Radicaliser la démocratie, Propositions pour une refondation*, p. 19, Paris, Seuil, 2015.

⁴ Ce Comité scientifique est composé de Benoit Derenne, directeur de la Fondation pour les Générations futures ; Marie Göransson, professeure et chercheuse en Management public, présidente du jury du Master en GRH, Université libre de Bruxelles ; Yves Henrotin, professeur de Pathologie générale, kinésithérapie et réadaptation fonctionnelle, à l'Université de Liège, directeur de l'Unité de Recherche sur l'Os et le Cartilage (UROC), chef du service de kinésithérapie et de réadaptation fonctionnelle de l'hôpital Princesse Paola de Marche-en-Famenne ; André Lambert, démographe, directeur de l'Association pour le Développement de la Recherche Appliquée en Sciences Sociales (ADRASS) - Ottignies-Louvain-la-Neuve ; Natalie Rigaux, professeure au Département des Sciences économiques, sociales et de la Communication de l'Université de Namur, coordinatrice du Groupe de Recherche interdisciplinaire sur les Vieillissements ; Anne Staquet, professeure à l'Université de Mons, chef du service de Philosophie et d'Histoire des Sciences, membre du Comité national, de Logique, d'Histoire et de Philosophie ; Philippe Urfalino, professeur et directeur d'Etudes à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales, Chaire de Sociologie de la Décision et de la Délibération collective, Directeur de Recherche au CNRS, Centre d'Etudes sociologiques et politiques Raymond Aron ; Christian de Visscher, professeur de Sciences politiques et de Management public à l'Université catholique de Louvain.

Il s'agit dès lors de tabler sur l'intelligence collective et sur ce que Jacques Testart appelle *l'humanité, l'émulation qui peut jaillir au sein d'un groupe en effervescence intellectuelle, morale et affective*, qui peut - si les conditions sont remplies - produire du bien commun et de l'intérêt général ⁵. Nous pouvons témoigner de la vitalité de ces mécanismes au travers des nombreuses expériences qui ont été menées depuis le début des années 1980 dans le cadre des dynamiques *La Wallonie au futur* - notamment la conférence-consensus de 1994 consacrée au pilotage du système éducatif ⁶ -, la démarche prospective citoyenne *Wallonie 2020* ⁷ ou encore les travaux du Collège régional de Prospective de Wallonie ⁸. La Fondation pour les Générations futures, l'IWEPS et de nombreux organismes ont également expérimenté des démarches délibératives de cette nature, notamment sur la question du vieillissement ⁹. Au-delà de ces bonnes pratiques, jamais néanmoins, en Belgique, un Parlement ne s'est montré aussi disponible pour accueillir et aussi susciter le débat citoyen et, surtout, l'articuler à ses propres travaux.

Principes de fonctionnement du panel

Les principes de fonctionnement du panel que nous avons voulu mettre en exergue sont avant tout des facteurs de réussite et donc aussi des facteurs de cette confiance, déjà évoquée.

1. La mise en place d'un comité de pilotage parlementaire et d'un comité scientifique sont des facteurs d'exigence qui renforcent la **légitimité et la crédibilité** de la démarche. Une évaluation de la démarche est déjà en préparation sous la direction de ce comité scientifique.

2. **Le mode de recrutement** du panel fondé sur un effort d'échantillonnage en termes d'âge, de genre, de territoire de résidence, de profil socio-économique, sur base d'un sondage réalisé par SONECOM et en se calquant sur le profil de la société wallonne, renforce cette légitimité même si le caractère volontariste des participants reste essentiel.

3. La valorisation d'une **documentation de référence**, produite par des chercheurs de disciplines différentes, permet de disposer d'un socle de connaissance et d'expertise, en particulier l'étude IWEPS-UCL publiée en juillet 2016 et consacrée à la gestion du vieillissement en Wallonie aux horizons 2025-2045 ¹⁰. L'intérêt est grand aussi de disposer des documents permettant de disposer d'un état des actions et ambitions des décideurs publics en Wallonie qui sera mis à la disposition du panel de citoyens, ainsi que d'autres documents provenant de la société civile, organisée ou non. Les membres du panel ont tout intérêt à renforcer leur capacité d'appréhender le sujet et ses réalités en Wallonie. L'enquête audiovisuelle qualitative réalisée pour le Parlement de Wallonie par Canal C, avec l'appui de l'Institut Destrée, ainsi que le sondage mené par SONECOM ont aussi cette vocation. L'appropriation par le panel de tous les éléments de connaissance, l'empêchera de se laisser disqualifier parce que certains le considéreraient comme incompetent.

5 Jacques TESTART, *L'humanité au pouvoir, Comment les citoyens peuvent décider du bien commun*, p. 39, Paris, Seuil, 2015.

6 *La Wallonie au futur, Le Défi de l'éducation, Conférence-Consensus, Où en est et où va le système éducatif en Wallonie ? Comment le savoir ?*, Actes de la Conférence-consensus, Charleroi, Institut Destrée, 1995.

7 http://www.wallonie-en-ligne.net/wallonie-futur-5_2003/

8 Notamment Wallonie 2030 : <http://www.college-prospective-wallonie.org/>

9 En particulier, le panel de citoyens intitulé "Notre Futur", consacré à l'avenir des seniors à l'horizon 2030 :

<http://www.foundationfuturegenerations.org/fr/projet/notre-futur>

10 <https://www.iweps.be/publication/gestion-vieillesse-wallonie-aux-horizons-2025-2045-enjeux-prospective/>

4. **L'indépendance, la liberté et la souveraineté** du panel pour aborder les enjeux dont il voudra se saisir dans le cadre du cahier des charges des objectifs rappelés et portant sur le vieillissement ont été garanties. Cette souveraineté, cette liberté et cette indépendance s'exerceront aussi farouchement à l'égard des experts et des deux facilitateurs techniques du processus consensus. Nous ne sommes que des burettes, de l'huile à mettre dans les rouages et nous n'interviendrons évidemment pas dans la construction des contenus.

5. **La courtoisie** est la fleur de l'humanité, disait l'ancien ministre des Sciences et des Arts Jules Destrée. Elle sera le mot d'ordre des relations entre les membres du panel, ce qui, nous l'avons dit, n'empêchera pas la confrontation des idées. Au sein du panel, d'ailleurs, nous multiplierons les dispositifs afin de faire en sorte que, contrairement d'ailleurs à ce qui se passe parfois chez les députés, toutes les citoyennes et tous les citoyens du panel soient sur le même pied d'égalité pour s'exprimer. Même pour des raisons d'efficacité, il est en effet hors de question de donner d'emblée plus d'importance à certains citoyens qu'à d'autres pour des raisons d'éducation, de formation ou de capacité de leadership. Chacune et chacun contribuera donc au projet commun.

7. Cette courtoisie, exercée également à l'égard des experts et des élus, sera attendue de ceux-ci afin que le panel soit respecté pour ce qu'il est : un groupe de femmes et d'hommes qui ont décidé de consacrer quelques jours de leur temps pour une aventure intellectuelle et politique, en mettant **leur expérience au service de l'intérêt commun** et en tenant à distance les *a-priori*, les idées toutes faites, les grandes certitudes idéologiques ainsi que le prêt-à-porter mental.

C'est pourquoi, on ne saurait trop remercier ceux qui ont accepté d'être présents au sein de ce panel, ces "citoyens invisibles", comme dit Pierre Rosanvallon, devenus bien concrets aujourd'hui, aux côtés des élues et des élus du Parlement, dans une gouvernance partagée et respectueuse de nos institutions.

Il nous semble qu'il faut également remercier le Président, le Bureau, le Greffier et les Services du Parlement de Wallonie, qui nous accueillent, mais aussi le Gouvernement wallon. Nous avons indiqué voici plus de cinq ans que les intelligences citoyennes n'auraient toute leur place dans une démocratie moderne que si le pouvoir régional leur ménage les espaces nécessaires et qu'il accepte le dialogue avec ceux qui occuperont ces espaces.

C'est ainsi que pourrait se construire en Wallonie une démocratie collective, comme il existe une intelligence collective. La force et la vigueur de cette démocratie n'en seront que davantage renforcées.